



SPASEEN-FO

Académie de Nantes

2 place de la Gare de l'État – 44200 NANTES

Tél : Laure Chebardy-Banse (49-72) : 06 23 38 22 50

Tél : René Richard (44-53-85) : 06 23 73 56 40

E-Mail : spaseenfo44@gmail.com / Site : <https://spaseenfo.fr>



Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail des Services Académiques

Pour la FNEC FP FO c'est non à la pensée unique et non à l'entrave à l'exercice du mandat syndical des représentants des personnels !

Le 04 juin 2024 les représentants des personnels élus à la Formation Spécialisée (FS) des services académiques (Rectorat, DSDEN, circonscriptions et CIO), étaient réunis en séance plénière par l'administration pour la première FS depuis son installation le 19 décembre 2023.

Pour la FNEC FP FO, nous avons assisté à un simulacre d'instance !

En effet, en dehors de tout respect des textes qui régissent la FS, l'administration a voulu imposer ses procédures et protocoles aux représentants des personnels comme :

- Le choix des visites, allant jusqu'à imposer les services et le nombre de représentants des personnels par délégation ! Ecartant de fait deux organisations syndicales sur les quatre pourtant élues par les personnels !

Pour la FNEC FP FO c'est un manque de respect pour ces personnels qui ont voté pour choisir leurs représentants aux dernières élections professionnelles !

- L'administration refuse que les fiches RSST soient étudiées en séance ! Pour l'administration, ces mêmes fiches sont mises à disposition des représentants des personnels uniquement pour identifier et recouper des grands thèmes de travail ! Quid des agents, bien souvent en souffrance, qui ont eu le courage de remplir une fiche RSST ? L'administration ne peut pas mépriser les demandes d'assistance des personnels !

Pour la FNEC FP FO toutes les fiches RSST doivent être étudiées !

- Enfin, que ce soit pour les arrêts maladie ou bien les demandes de visites médicales, l'administration a répondu par la négative aux demandes de

statistiques précis service par service, au prétexte de ne pas mobiliser les équipes au détriment de leurs missions principales.

Pour la FNEC FP FO c'est bien la preuve que les personnels travaillent à flux tendu et qu'il faut créer des postes !

Malgré une installation très tardive de la FS, près d'un an après les élections professionnelles, et encore un délai de 5 mois pour la tenue de la première instance, l'administration a proposé au vote des représentants des personnels un programme annuel de prévention tellement « vide de contenu » que ceux-ci ont demandé une interruption de séance et ont refusé à l'unanimité de le voter en l'état !

L'administration voudrait enfermer les représentants des personnels dans une sorte de pensée unique. Ainsi, pour l'administration, la FS doit permettre de développer « une culture commune de la prévention » !

La FNEC FP FO n'acceptera jamais la pensée unique, qui nie les orientations et les revendications des organisations syndicales, pour lesquelles les agents ont voté et qui permettent un dialogue social riche et de qualité dans l'intérêt même des personnels !

